



Outil 17 : Comment identifier les actions déjà en place pouvant contribuer à l'adaptation ?

Objectif : Lister les actions planifiées dans le cadre des politiques actuelles de la collectivité et relevant de l'adaptation au changement climatique.

Les collectivités ont souvent planifié des actions dans le cadre des politiques actuelles (SCOT, PLU, etc.) qui relèvent de l'adaptation au changement climatique sans pour autant l'explicitier. Ces actions d'adaptation « sans les nommer » sont importantes à identifier car cela permet d'éviter de créer un plan d'adaptation au changement climatique redondant avec ce qui est déjà fait. Cela permet également, le cas échéant, de calibrer certaines actions insuffisamment basées sur les projections climatiques. Il est donc nécessaire d'effectuer ce travail d'identification avant d'établir une nouvelle liste d'actions d'adaptation.

Pour faire ce travail, *le pilote et l'équipe projet appliquent un filtre de trois questions évaluatives listées ci-dessous sur les actions des documents de planification et les politiques actuelles de la collectivité.* Une réponse positive à une de ces trois questions nécessite de retenir l'action concernée pour la suite du travail. Le tableau ci-dessous permet de réaliser ce travail

1. Les questions évaluatives :

1. *Cohérence avec la vision stratégique et les objectifs stratégiques et opérationnels :*

L'action contribue-t-elle aux objectifs stratégiques et opérationnels ?

2. *Réduction de la vulnérabilité au changement climatique :*

L'action permet-elle de réduire un ou des impacts identifiés préalablement ?

3. *Amélioration de la capacité d'adaptation :*

L'action contribue-t-elle à renforcer les moyens techniques, financiers, scientifiques et institutionnels permettant de mieux préparer l'adaptation de la collectivité au changement climatique ?

2. Le tableau de sélection des actions actuelles qui relèvent de l'adaptation

Secteurs concernés	Document / politique dans le cadre duquel l'action est déployée	Actions identifiées	Questions guides	Décision de retenir l'action pour la suite du travail
<i>Reporter ici les secteurs de votre arbre à problèmes</i>	<i>Reporter ici le cadre politique et le document source dans lequel l'action étudiée est inscrite</i>	<i>Reporter ici l'action identifiée</i>	<p><i>Pour retenir ou non l'action, les trois questions guides listées ci-dessus doivent être appliquées à l'action.</i></p> <p><i>Justifier synthétiquement les réponses ici.</i></p>	<i>Oui / Non</i>
Eau	PLUi	Modification du zonage pour mieux prendre en compte les risques d'inondations	<p>La modification du zonage correspond à l'objectif stratégique « réduire les dégâts matériels et protéger les populations contre les intempéries »</p> <p>Il contribue à réduire significativement la vulnérabilité de la collectivité aux risques d'inondations</p>	<i>Oui</i>
Etc.				